



Édito

"Faites ce que je dis, pas ce que je fais"

Sommaire

ACTUALITÉS

p 2

Si nous, les paysans, nous ne payons pas nos charges et nos taxes avant la date limite, nous sommes automatiquement pénalisés et recevons une mise en demeure.

Mais l'État lui, a le droit d'avoir plusieurs années de retard sans être inquiété. Il est inadmissible par exemple, que les primes bio de 2015 ne soient pas encore payées. Les excuses sont variables : « trop de travail » ou « pas assez de personnel » ... !

Il faut dire que le ministère a tellement complexifié les attributions de primes que lui-même ne s'y retrouve pas.

mettent de l'ordre et restaurent la parole publique, la parole de l'État, auprès des agriculteurs, comme s'y était engagé le ministre de l'Agriculture.

Faire plus confiance aux paysans et aux Chambres d'agriculture permettrait d'éliminer l'excès de contrôle afin de faciliter et de respecter les dates de paiements.

Comment est-il possible qu'avec les moyens informatiques de nos jours les problèmes s'accumulent ? Comment faisons-nous avant, alors qu'il y avait le double de paysans et beaucoup moins de technologies.

Après avoir fait des pieds et des mains pour gérer les fonds européens, la Région ne se donne pas les moyens techniques pour remplir cette mission.

DOSSIER

Les antibiotiques, ce n'est pas automatique.

p 4

Dans notre département, les services de l'État, ne peuvent que recevoir les plaintes des paysans et font le maximum pour les régler au plus vite. Mais ils n'ont pas les outils pour le faire.

Il ne faut plus que le paysan soit la variable d'ajustement. Nous avons des devoirs certes, mais aussi des droits : celui par exemple d'avoir notre dû, normalement, en temps et en heure.

AGENDA

p 7

FORMATIONS CONTACTS

p 8

Pour le PCAE, 100 millions d'euros ont été engagés pour 2015 et 2016, 18 millions ont été payés, mettant bon nombre d'exploitations en difficulté.

Il a été demandé la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur les aides PAC perçues par la France via l'Europe.

Il serait temps que le nouveau président et son Premier ministre re-

Philippe BOYER
Vice-président
de la Chambre d'agriculture

Agrifaune

Un réseau en faveur de la biodiversité

Le réseau Agrifaune a été créé en 2006, via une convention entre l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA), la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), la Fédération Nationale des Syndicats et Exploitants Agricoles (FNSEA), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Ce réseau tend à associer les performances agricoles, environnementales et la biodiversité sur les exploitations.

De nombreuses initiatives sont testées par les agriculteurs sur toute la France.

Le 4 juillet dernier, un séminaire national s'est tenu chez Sébastien GARDETTE, lui-même investi dans ce programme.



Géraldine DUPIC, conseillère fourrages à la Chambre d'agriculture et Sébastien GARDETTE.

Les conseillers et techniciens des quatre structures partenaires et les agriculteurs impliqués étaient présents.

Ce fut l'occasion d'échanger et de dresser le bilan des pratiques adaptées à chaque territoire et à chaque exploitation, imaginées et mises en place durant l'année **pour préserver la faune sauvage.**

Adapter le type de culture, maintenir les haies, utiliser une barre d'effarouchement sont autant de moyens pour favoriser la reproduction, permettre la nidification ou effrayer le petit gibier afin qu'il se sauve.

Vendredi 15 septembre Sébastien GARDETTE ouvre les portes de son exploitation à Neuville à l'ensemble des agriculteurs.

Après la visite des parcelles en couverts végétaux, propices à la protection de la faune et du petit gibier, et valorisables en fourrages ou en grain pour les animaux, une démonstration de la barre d'effarouchement sera effectuée.

Il souhaite sensibiliser les agriculteurs aux impacts de leurs pratiques, leur faire connaître les systèmes possibles à mettre en place mais aussi de faire découvrir les espèces locales, leur mode de vie et de reproduction, de connaître l'implantation la plus favorable, etc...

AGRIFAUNE EN CHIFFRES

14 régions

73 départements concernés

200 ingénieurs et techniciens

2 millions d'€ investis par les partenaires sur le programme

i Alexis BUSSEROLLE : 06 30 00 26 94

Bulletin de santé du Végétal (BSV)

Devenez observateur pour le BSV

Depuis 2009, le Bulletin de Santé du Végétal alerte les agriculteurs et les aide à reconnaître ravageurs et maladies dans leurs cultures.



L'identification et l'observation de ces « bio-agresseurs » permet d'éva-

luer une pression et un risque pour la culture en fonction du stade de la culture, des conditions climatiques.

Pendant la période à risques pour les cultures, des observations sont réalisées chaque début de semaine par les Chambres d'agriculture, les Instituts Techniques, les CETA, les lycées agricoles, les coopératives, les négoce et **LES AGRICULTEURS.**

Vous souhaitez participer au réseau d'observateurs pour la prochaine campagne, en réalisant des observations sur une ou plusieurs de vos parcelles ?

Nous proposons de vous former à ces observations en vous accompagnant sur le terrain. Une indemnisation est prévue pour chaque observateur.

Cette mission vous intéresse ? Contactez l'équipe agronomie.

i Équipe agronomie : 04 73 44 45 95

PAC

Une redistribution des aides

Après une mise en place poussive de la nouvelle programmation de la PAC depuis 2015, nous nous profilons vers de nouveaux ajustements.

Le nouveau ministre de l'Agriculture, Stéphane TRAVERT, doit faire face à une impasse budgétaire de près de 850 millions d'euros pour le financement du 2^e pilier d'ici à 2020.

Principales victimes : le soutien à l'agriculture biologique dont les enveloppes sont déjà largement entamées et **l'ICHN** qui se voit appliquer un coefficient stabilisateur supérieur à ce qui était prévu pour les campagnes 2015 et 2016, entraînant une diminution du versement.

À ce titre, le ministre prévoit des ajustements (annonce du 27 juillet) accueillis froidement par la profession : **4,2 % du budget du 1^{er} pilier** (qui fi-

nance principalement les aides découplées et les aides animales) devraient migrer vers le 2^e pilier pour palier ce déficit budgétaire.

Autre ajustement : le paiement redistributif. Ce dispositif visant à majorer l'aide versée sur les 52 premiers hectares de chaque exploitation, pourrait connaître un coup d'arrêt. Cette aide progressive qui devait initialement passer de 25€/ha en 2015 à 100€ à partir de 2018, devrait rester figée à 50€/ha, soit 10 % du budget du 1^{er} pilier. **Le solde « économisé » serait alors réparti sur l'ensemble de la surface de chaque exploitation et non plus uniquement sur les premiers hectares.**

Nul doute que ces questions seront de nouveau abordées durant les états généraux de l'alimentation qui ont débütés fin juillet.

i Franck COULAUD : 04 73 44 45 27

Claude VOISIN

Vice-président Chambre d'agriculture

« En plein été, après beaucoup de tergiversations, on ne sait toujours pas qui est responsable du non versement des aides. Ordinateur ou manque de budget ? La solution, qui semble sortir du panier, serait de remettre en cause la répartition des aides entre autre de modifier et de geler la mesure de compensation progressive sur les 52 premiers hectares.

La parole de l'Etat semble de moins en moins compréhensible. Pourquoi ? Cela va t-il durer ? Comment peut-on gérer une ferme avec des investissements et des mises aux normes de 5 à 25 ans et cela avec des budgets à géométrie variable ?

Alors, Messieurs, un peu de sérieux et de responsabilité ! »

Formation

Mieux gérer son herbe en élevage ovin PRINTEMPS 2017



L'élevage d'agneaux est significatif dans le Puy-de-Dôme et bon nombre de fermes sont spécialisées dans cette production, notamment autour de la Chaîne des puys.

L'autonomie fourragère est une des clés de réussite et de performance pour ces élevages : anticiper ses stocks de fourrages, gérer sa production fourragère et sa distribution est essentiel.

C'est pourquoi, le pâturage était au cœur de la formation « Mieux gérer son herbe en élevage ovin », organisée sur le territoire Dômes Hautes Combrailles au printemps dernier.

Les stagiaires ont pu l'observer sous toutes ses facettes : de sa place dans le bilan fourrager, jusqu'à la gestion du parasitisme au pré.

La diversité des personnalités, des « vécus » et des systèmes d'élevage a été une vraie source d'enrichissement mutuel et une base solide d'échanges. Parmi les stagiaires, il y avait 2 jeunes en cours d'installation, et des éleveurs « confirmés ».

Cet automne, les éleveurs ovins pourront se retrouver lors de la formation :

« Mieux piloter mon exploitation ovine pour gagner en efficacité ».

**Les 18 oct. et 6 déc. 2017
à Rochefort-Montagne**

i Vous souhaitez vous inscrire ?
Contactez le territoire Dômes
Hautes Combrailles : 04 73 65 92 69

Offre de formations 2017-2018

La Chambre d'agriculture vous propose des formations, conçues à partir de vos besoins, avec l'appui du Fonds pour la Formation Vivéa.

La formation est un levier pour rester compétitif et résister à un contexte économique actuel mouvant. Elle vous permet d'acquérir des compétences nouvelles, de découvrir des techniques innovantes et d'échanger en groupe en étant accompagné par des experts.

Consultez toute l'offre de formation 2017-2018 sur notre site Internet : www.chambre-agri63.com et pré-inscrivez-vous en ligne.

i Équipe Formation: 04 73 44 45 54

Clermont fête la gastronomie les 22, 23 et 24 septembre

La Chambre d'agriculture prend part à l'événement

La Fête de la Gastronomie est un événement national qui permet de sensibiliser et d'initier le grand public à la gastronomie française et à ses enjeux. Cette année, la thématique "Au cœur du produit", va mettre en valeur les produits de nos territoires, les métiers et les savoir-faire qui y sont associés.

La Chambre d'agriculture participe à l'événement et sera présente sur plusieurs sites le samedi 23 septembre. Elle organise le marché des producteurs fermiers place Delille et l'exposition de bovins et ovins (races locales) sur le foirail de Montferrand.

De nombreuses autres animations se dérouleront durant ces 3 jours. Retrouvez plus d'info sur notre site.

i Martine FALGOUX : 04 73 44 45 57

LES ANTIBIOTIQUES, CE N'EST PAS AUTOMATIQUE.



« À l'heure des économies d'antibiotiques, de l'augmentation des délais d'attente, de la prise en compte du bien-être animal, les éleveurs font évoluer leur approche vers des systèmes plus économes en chimie, axés sur l'utilisation de méthodes préventives et alternatives.

Votre Chambre d'agriculture vous donne les moyens d'aborder ces nouvelles pratiques par des formations adaptées pour réaliser des économies et être en phase avec l'avenir de l'élevage. »

Daniel CONDAT, vice-président de la Chambre d'agriculture

La lutte contre l'antibiorésistance, un défi à relever

La recherche a du mal à trouver de nouvelles molécules antibiotiques. Nous devons préserver l'efficacité de celles existantes pour les animaux et les humains.

L'urgence de modifier nos pratiques de traitements se confirme avec l'arrivée de cas d'antibiorésistance (résistance des bactéries aux molécules antibiotiques) responsables de 25 000 décès par an au niveau de l'Union européenne.

Les mêmes molécules antibiotiques étant utilisées en médecine humaine et animale, les antibiorésistances créées posent problème, aussi bien pour les animaux que pour les humains.

Suite à ce constat, le ministère a mis en place un premier plan Ecoantibio (2012-2017), puis un deuxième (2017-2021) visant entre autre à "Développer les mesures de prévention des maladies infectieuses et faciliter le recours aux traitements alternatifs".

Dans ce contexte, les solutions alternatives trouvent toute leur place.

La palette est large : huiles essentielles, homéopathie, phytothérapie, oligo-éléments...

Ces produits peuvent être utilisés en amont ou en complément des solutions classiques. Peu coûteux, ils peuvent être efficaces à condition de les utiliser au bon moment et dans de bonnes conditions.

La Chambre d'agriculture encourage les agriculteurs à participer à des formations adaptées.

La Chambre forme les éleveurs aux méthodes alternatives

L'OBJECTIF ? Développer les compétences des éleveurs pour renforcer l'immunité de leur troupeau en travaillant sur la prévention.

PLUS DE 350 ÉLEVEURS de bovins et de petits ruminants ont déjà suivi ces formations sur l'ensemble du département.

La volonté de la Chambre d'agriculture est de faire découvrir - ou remettre au goût du jour - des méthodes et des techniques de ges-



Gilles Grosmond
Formation soins alternatifs petits ruminants 2014

tion du sanitaire différentes, à utiliser en complément des méthodes plus traditionnelles.

L'intérêt est que l'éleveur puisse réfléchir aux risques sanitaires sur son exploitation en amont et agir ainsi de manière préventive en prenant en compte les différents éléments de son exploitation : milieu, bâtiment, microbisme présent, eau, lumière, sol...

Suites à ces formations ponctuelles, de nombreuses avancées ont eu lieu. Les éleveurs ont mis en place des pratiques de soins aux animaux et développé l'utilisation de phytothérapie, d'homéopathie...

Il apparaît maintenant important de poursuivre les efforts en renforçant l'accompagnement des éleveurs sur leur exploitation.



L'amélioration de la maîtrise sanitaire est un enjeu majeur pour la filière laitière.

Sur la zone AOP St-Nectaire, plusieurs éleveurs avaient participé aux formations ponctuelles "soins alternatifs" proposées par la Chambre d'agriculture. **Après cette première approche, ils ont souhaité approfondir la mise en œuvre de ces méthodes.**

Pour aller plus loin, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec l'Interprofession St-Nectaire (ISN) et l'Union des producteurs de St-Nectaire fermier (UPS NF), a développé un programme de formation adapté à ce groupe pilote.

>>> Une association éleveurs/vétérinaires

Le groupe se compose de 10 producteurs laitiers et fermiers de la zone AOP St-Nectaire et de leurs vétérinaires locaux : Besse, La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Bort-les-Orgues et St-Sauves.

Intégrer les vétérinaires dans ce programme de formation vise à pérenniser la mise en pratique de ces méthodes, avec des protocoles adaptés à chaque élevage.

>>> Une formation longue durée

Échelonnée sur 3 ans (2015 - 2017), à raison de 5 jours par an, la formation a permis de suivre les animaux sur plusieurs saisons, de tester des pratiques et d'en dresser des bilans pour les ajuster.

Une approche globale de la prévention sur son élevage

Le programme de formation est animé par Gilles GROS MOND, vétérinaire spécialisé en médecines alternatives, phytothérapie, aromathérapie et homéopathie.

Il se base sur :

- Une approche préventive via l'observation des animaux.
- Une approche globale de l'élevage : bâtiments et logement des animaux, alimentation, sol, eau...

>>> Des journées collectives pour acquérir les notions fondamentales des techniques alternatives.

De façon progressive, sur la base de demi-journées, le groupe (éleveurs/vétérinaires) a travaillé sur les bases de l'immunité, la connaissance du sol, les mammites aigues, le rôle de l'eau et de la lumière, la gestion du tarissement, les équilibres microbiens, le bien-être animal, les pathologies néonatales, le parasitisme, la géobiologie...

3 autres journées sont encore prévues sur l'automne pour comprendre les équilibres microbiens dans l'élevage, être capable de maîtriser et mettre en place des plans d'actions microbiens, connaître et comprendre les utilisations possibles de l'aromathérapie (huiles essentielles) et comparer avec l'homéopathie et la phytothérapie, adapter et pérenniser les plans d'action sur son élevage.



Mathilde CHEVALIER
Vétérinaire
Besse

L'avantage de ce groupe pilote c'est de discuter dans un cadre inhabituel avec les éleveurs. Se mettre autour d'une table et avoir leur ressenti par rapport à leur problème d'élevage.

Aujourd'hui les éleveurs ont la tête dans le guidon, nous aussi. Du coup on intervient quand il y a le feu.

Avec cette formation, on revient aux fondamentaux du diagnostic. Ça oblige à se poser d'autres questions

>>> Des analyses pour mieux connaître les élevages du groupe.

- > le sol : pour optimiser l'usage de la matière organique et la vie microbienne du sol.
- > les poils des animaux : pour définir les compléments à apporter pour développer leur immunité.
- > une analyse microbienne de divers compartiments dans les élevages pour comprendre les risques d'apparition des germes pathogènes.
- > une analyse parasitaire par coproscopie pour limiter l'usage de produits antiparasitaires.

>>> Des visites sur les élevages pour construire un plan d'action adapté

- > Un premier audit a été effectué par Gilles GROS MOND accompagné du vétérinaire de chaque élevage. Les synthèses ont été transmises et étudiées pour construire les plans d'actions.
- > Une deuxième visite est en cours cette année, effectuée par le vétérinaire praticien seul, pour mesurer les changements mis en place par l'éleveur.

Les temps de formation collectifs ont été financés par le fonds VIVÉA. Les analyses et les visites d'élevages ont été prises en charge aux 2/3 par l'ISN et l'UPS NF.

"Avec cette formation, on revient aux fondamentaux du diagnostic"

avant de faire les traitements et ça, ça fait avancer. La zootechnie, l'alimentation, le bâtiment... c'est ce que l'on devrait faire partout. C'est là où c'est intéressant, on se remet à faire du conseil en préventif plutôt que les pompiers !

Se former ensemble, éleveurs-vétérinaires, ça permet d'avoir le même message et d'éviter les filtres, pour faciliter la mise en pratique. >>>



Didier BONHOMME

Tauves
95 vaches laitières et 75
génisses

Ce qui m'a attiré dans cette formation c'est de travailler sur le système immunitaire, le bien-être de l'animal.

Au départ, sur l'exploitation, on a travaillé sur la complémentation minéral-vitamines, la gestion des tariés. On a fait des choses simples : vitamines dans la buvée des veaux, ajout d'aliment pour les tariés avant vêlage... L'hiver dernier s'est bien passé. On était plutôt dans de mauvaises conditions car en sur-effectif et pourtant on n'a pas eu de pathologie par rapport à ce qu'on avait habituellement...

Ce qui est simple à faire aussi c'est pour les vaches à cellules. Tu prends ton contrôle laitier et toutes les bêtes à 300 000, 400 000 cellules tu les traites aux huiles essentielles. Ça ne coûte pas une fortune, il n'y a pas de délais d'attente pour le lait et cela résout quelques problèmes.

Avec cette formation tu ne peux pas perdre. Tu améliores ta complémentation minérale, tu

"L'objectif c'est que la vache se défende toute seule"

travaillais sur 2-3 produits simples, ça ne va pas te ruiner et c'est un bon début. Globalement l'objectif c'est que la vache se défende toute seule.

Didier a également installé un dôme de lumière sur son bâtiment, des transparents PVC pleins en toiture et perforés en bardage, laissant passer la lumière naturelle et optimisant la ventilation.



Le bâtiment est de 1989. Avant il n'y avait aucune entrée de lumière, c'était une cave. Quand on nous a parlé du dôme pendant la formation, ça a fini de me décider. Pour le confort des animaux, la lumière du jour ça change tout. >>>

"Il y a tellement de choses qui devraient être évidentes. On revient un peu aux sources."

antibiotique. Et financièrement sur le début d'année ça se ressent. L'an dernier on a passé des mois à 2 000 / 3 000 € de soins entre les visites du vétérinaire et les médicaments. Là, même si les oligo coûtent autour de 150 € les 15kg, ça n'a rien à voir.

On utilise aussi quelques huiles essentielles, le kéfir... et c'est efficace. Et même si on doit avoir recours aux antibiotiques, le fait d'utiliser certaines huiles, de faire des massages par exemple pour les mammites, c'est toujours un plus.

Le fait que les vétérinaires participent à la formation c'est vraiment bien. En termes de suivi, si on a un problème on peut en discuter avec Mathilde. [NDLR : Mathilde CHEVALIER, vétérinaire à Besse] Mais idéalement il faudrait essayer d'amener encore plus de personnes de la profession agricole. >>>

L'expérience de ce groupe pilote, avec la collaboration des vétérinaires, est une avancée importante pour montrer à l'ensemble de la profession (éleveurs, vétérinaires, prescripteurs...) que c'est possible !

VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR CES MÉTHODES ? Participez aux prochaines formations

• Réglage alimentaire des bovins par l'observation du troupeau (2 jours)

>>> Territoire Dore Livradois-Forez
23 nov. et 5 déc. 2017 04 73 82 09 74
>>> Besse
28 nov. et 7 déc. 2017 04 73 79 58 72

• Prévenir le parasitisme (et les maladies) par l'homéopathie phyto-aromathérapie (2 jours) :

→ en bovins viande : **5 et 12 déc. 2017**
→ en ovins/caprins : **4 et 11 déc. 2017**
St-Gervais 04 73 85 82 43

• Initiation aux pratiques de médecine manuelle traditionnelle en élevage

>>> Rochefort-Mgne
1^{er} et 15 fév. 2018 04 73 65 92 69
>>> St-Gervais d'Auvergne
2 et 16 fév. 2018 04 73 85 82 43
>>> Territoire Dore Livradois-Forez
14 et 28 février 2018 04 73 82 09 74

• Les soins alternatifs en bovins lait (2 jours) - Février et mars 2018

>>> Territoire Dore Livradois-Forez
Lieu exact à préciser 04 73 82 09 74
>>> Rochefort-Mgne 04 73 65 92 69

• Les soins alternatifs petits ruminants (1 jour)

Territoire Dore Livradois-Forez
Lieu et date à définir en fonction des participants 04 73 82 09 74

CONTACTS

Service formation

Thierry ROCHE

☎ 04 73 44 45 73

t.roche@puy-de-dome.chambagri.fr

Antennes territoriales

Coordonnées p. 8



Madeleine BABUT

Espinchal
50 vaches laitières et 25
vaches allaitantes

La formation est très intéressante. Gilles GROSMOND nous apporte beaucoup d'éléments. On peut faire plein de choses en soins, en oligo, en minéraux, sur le bâtiment, l'eau, la lumière, les terrains... En fait c'est du bon sens ! Il y a tellement de choses qui devraient être évidentes. On les a perdues mais on les avait vues quand on était plus jeunes. On revient un peu aux sources.

Nous nous souhaitons éviter au maximum les antibiotiques et partir plutôt vers des soins en amont pour booster l'immunité des bêtes.

On a mis au point avec les vétérinaires de Besse des cures d'oligo. Les vaches ont produit du colostrum de qualité et les veaux n'ont pas du tout été malades. C'est la 1^{ère} année depuis longtemps. Donc on a utilisé presque aucun

Agenda

**CULTIVONS L'AVENIR
EN LIMAGNE | 2 journées
de démonstrations sur les
outils de travail du sol.**

FAUX SEMIS ET DÉCHAUMAGES

Mardi 12 septembre
De 9h à 12 h à Dallet
De 14h à 16h à Clermont-Fd
De 16h à 17h30 à Lempdes
Sur les parcelles d'Aurélien
et Dominique COGNET
EARL des Dômes

PROGRAMME

- Démonstration de 3 outils sur re-pousses de colza (à Dallet en sol d'alluvions), chaumes de blé (à Clermont en sol argilo-calcaire) et chaumes de lin (à Lempdes en sol argilo-calcaire) avec :
 - > Héliodor 9 en 4m faux semis.
 - > Rubin 9 en 3.5m déchaumeur disques.
 - > Karat 9 en 3.5m déchaumeur dents.



- Présentation de la culture du lin graine par les Établissements CHOUVY (itinéraire technique, valorisation économique, débouchés...).
- Pot de clôture

RESTRUCTURATION INNOVANTE DE VOS SOLS EN PROFONDEUR

Mardi 10 octobre
De 9h à 18h à Gerzat
Chez Aurélien et Dominique
COGNET | EARL des Dômes

PROGRAMME

- 8 ATELIERS : strip-till, machines à bêcher, charrues déchaumeuses, cultivateurs lourds, déchaumeurs à dents, dé-

chaumeurs et décompacteurs à dents et disques, décompacteurs, ameublisseurs/fissurateurs

- 24 OUTILS en démonstration continue toute la journée
- 18 MARQUES présentes.

Des profils de sol seront commentés pour chaque atelier de 13h à 14h et à partir de 18h.

**Plateaux repas à 10 €
à réserver avant le 1^{er} octobre
au 04 73 44 45 69**

i Alexis BUSSEROLLE : 06 30 00 26 94

FAUX-SEMIS | Contrat terri- torial du LEMBRONNET

Mercredi 13 septembre
14h à Vodable

**Chez Patrick PICHON | SCEA
de l'Abbaye**

Date susceptible d'être modifiée en fonction des conditions météo.

PROGRAMME

- Démonstration de différents outils utilisés par les agriculteurs locaux pour la réalisation de déchaumage ou faux-semis : déchaumeurs à disques indépendants, déchaumeur à dents, vibro-déchaumeur, herse de déchaumage, ...
- Échanges sur la réalisation de « faux-semis » : conditions de réalisation, intérêts agronomiques, la dérogation faux-semis en zone vulnérable...

i Alban MIALON : 06 30 00 26 46

AGRIFAUNE

Vendredi 15 septembre
14h à Neuville

Chez Sébastien GARDETTE

Agrifaune est un programme qui associe les performances agricoles, environnementales et la biodiversité sur les exploitations.
→ Cf. article en page 2

i Alexis BUSSEROLLE : 06 30 00 26 94

Tech&Bio

Les 20 et 21 septembre
À Bourg-lès-Valence (26)

Retrouvez vos conseillers
bio de la Chambre
d'agriculture sur le salon :

- Sur le stand "OSEZ LA BIO" Marie-Claire PAILLEUX répondra à vos questions sur les modalités de conversion : réglementation, aides, procédure...
- Pierre MASSOT sera présent sur les stands "Grandes cultures" et "Fertilité du sol et matières organiques".

Vous souhaitez participer au salon ? Contactez le Point Accueil Bio de la Chambre d'agriculture pour bénéficier d'une entrée gratuite.

i Point accueil bio : 04 73 44 45 58
Toutes les infos sur notre site

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

Les 4, 5 et 6 octobre
À la Grande Halle à Cournon

FUTUR CÉDANT ? Ne ratez pas les journées d'information sur la TRANSMISSION

Mardi 14 novembre
À 9h30 à Thiers

Mardi 21 novembre

- À 9h15 à St-Gervais
- À 14h30 à Olby

Jeudi 23 novembre
à la Sauvetat (à confirmer)

Vendredi 24 novembre
À 9h30 à Sauxillanges

i Renseignez-vous auprès de votre antenne territoriale : coordonnées p. 8

Retrouvez tous les événements sur
www.chambre-agri63.com

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Formations

AGRONOMIE

- Améliorer durablement la productivité du sol en optimisant sa fertilité par la conservation des sols | 2 sessions :

21 septembre et 1^{er} mars 2018
22 septembre et 2 mars 2018

Randan | Mairie - Salle d'accueil

i Service agronomie 04 73 44 45 95

DIVERSIFICATION

- Hygiène de base en atelier lait - niveau 1
2 et 13 octobre - Aubière

- Connaître les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons à consommer sur place ou d'un restaurant

16, 17 et 18 octobre - Clermont-Ferrand

- Les bases de l'hygiène alimentaire en transformation carnée | Hygiène de base en atelier viande et dérivés - niveau 1

16 et 24 octobre - Aubière

- Biosécurité en élevage de volailles fermières

17 octobre - Aubière

i Service Diversification 04 73 44 45 52

ELEVAGE

- Conduire durablement son élevage laitier AOP St Nectaire par des méthodes alternatives

18 septembre, 9 octobre et 11 novembre 2017 - Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

- Mieux piloter mon exploitation ovine pour gagner en efficacité

18 octobre et 6 décembre 2017 - Rochefort Montagne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

Retrouvez toutes nos offres de formations 2017-2018 sur notre site.



FOURRAGES

- Gagner en autonomie protéique pour améliorer la rentabilité de son exploitation

12 et 19 septembre 2017 - Ambert

i Territoire Dore Livradois Forez

- Fonctionnement du sol, qualité des fourrages et santé des animaux - Perfectionnement

16 octobre 2017 - Thiers

i Territoire Dore Livradois Forez

- Je fais le bilan de mon pâturage

12 octobre 2017 - Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

GESTION

- Choisir sa transmission et se préparer à la retraite

12, 17 et 26 octobre - Ardes/Couze

i Territoire Artense Cézallier Sancy

INSTALLATION

- Gérer la trésorerie de son exploitation en phase d'installation - 2 sessions

19 septembre 2017 - Aubière

17 octobre 2017 - Aubière

- Comprendre le fonctionnement des comptes associés

26 septembre 2017 - Aubière

- Je m'installe, quels sont mes engagements ?

17 octobre - Aubière

- Gérer mon activité équestre : entre passion et raison !

10 et 19 octobre 2017 - Aubière

i Service PPP 04 73 44 45 49

TRAVAIL

- Dressage et initiation du chien de troupeau

26 septembre et 3 octobre 2017 - St Gervais (Initiation)

28 septembre et 5 octobre 2017 - St Gervais (perfectionnement)

i Territoire Combrailles

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
Rue Jean-Claude Beaujard
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Place de l'Europe
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :
Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON
et Claude VOISIN (élu Chamber d'agriculture)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN
(service communication)
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63
Août 2017

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
P. Soissons

Impression : Imprimerie Porçu - Courmon (63)
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321

Connectez vous sur
www.chambre-agri63.com